

Le Grand site de l'Estérel gravé dans la pierre

Est-Var Hier, l'Opération Grand site a été officiellement lancée. Une démarche menée avec l'État qui devrait permettre, dès l'an prochain, des aménagements pour valoriser le massif

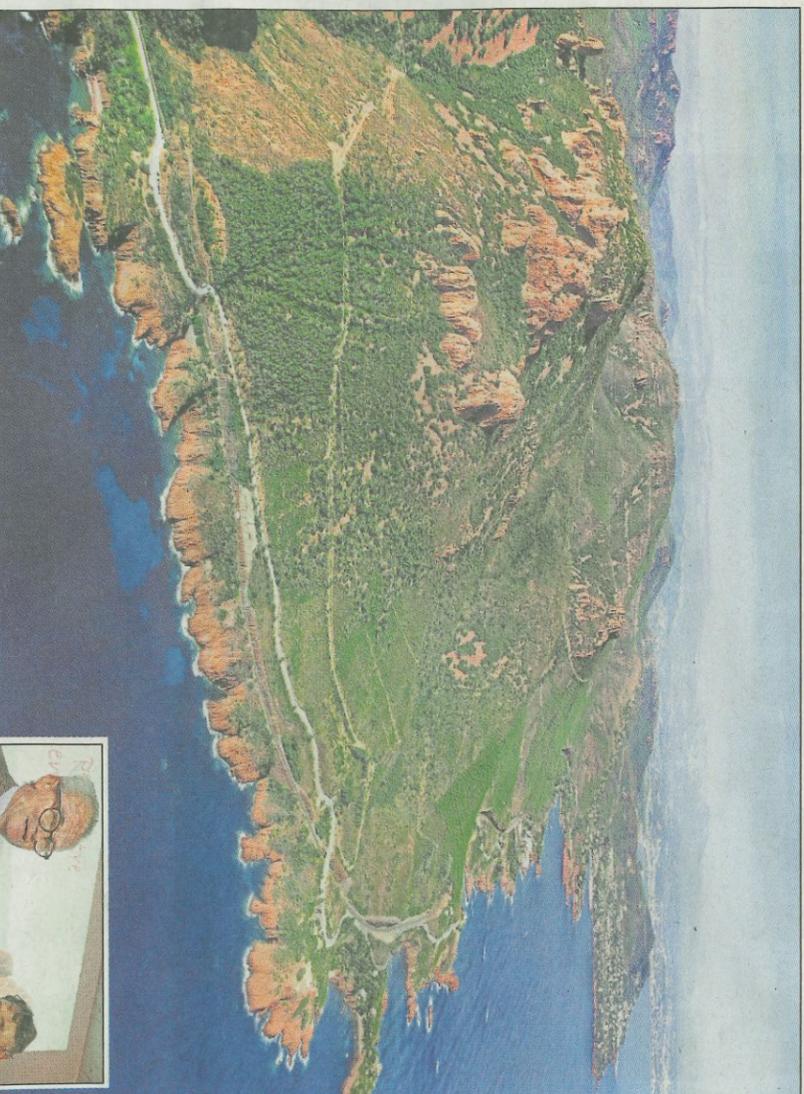
L'idée a germé il y a déjà plusieurs années dans la tête de Nello Broglio, maire des Adrets-de-l'Estérel et grand défenseur du massif. Mais c'est seulement hier que la démarche de labélisation de l'Estérel en tant que « Grand site de France » a été gravée dans la rhyolite avec la mise en place du comité de pilotage. Un acte qui fait suite à la validation par le ministère de la Transition Écologique et Solidaire, le 1^{er} octobre dernier, du projet porté par le Syndicat intercommunal de protection du massif de l'Estérel (Sipme).

L'Opération Grand site (OGS), officialisée hier donc, sera coprésidée par Nello Broglio, président du Sipme, et par le sous-préfet de Draguignan, Éric de Wispelaere. « Dans cette démarche, l'État n'est pas là que pour donner le coup de tampon du label, souligne le préfet du Var Jean-Luc Videlaire. Il participera activement à la constitution du dossier. »

Les aménagements définis avant 2020

Concrètement, avec ce comité de pilotage, ce sont aussi des instances de suivi technique, de concertation et de propositions qui ont été mis en place avec pour objectif de faire vivre l'OGS et les projets qui y seront menés.

Il s'agit d'aménager le massif pour le valoriser. Cela devrait, par exemple, se concrétiser par des réalisations comme des installations d'accueil aux principales portes d'entrée du massif, une requalification du stationnement pour intégrer dans le paysage ou encore la mise en place d'une nouvelle



Le massif de l'Estérel officiellement en route pour le label Grand site de France avec l'Opération Grand site, co-pilotée par l'État et le Syndicat de protection du Massif, symbolisés ici par la poignée de main entre le préfet du Var et Nello Broglio.

(Photos DR, Philippe Arnassan et doc. V.-M.)

signalétique. Pour donner au Sipme les moyens de ses ambitions, des crédits seront alloués avant même l'obtention du label.

« Mais pour l'heure, impossible d'estimer les montants que cela représente, car ils seront octroyés pour des opérations ponctuelles bien précises », explique Nello Broglio. En attendant, les divers groupes de travail formés vont poursuivre

l'élaboration du Plan de paysage et du Schéma d'accueil du public, entamé par le Sipme l'an passé, et s'y atteler d'arrache-pied jusqu'à la fin de l'année.

Alors, les aménagements à effectuer devraient être précisément définis. La dernière étape avant le début des travaux, qui devraient donc débuter à compter de 2020.

P. PANCHOUT

Opération et Label Grand site, qu'ès aquò ?

Une Opération grand site (OGS) est la démarche, proposée par l'état aux collectivités territoriales pour répondre à l'accueil des visiteurs et l'entretien de leurs sites classés. Elle permet de définir et de mettre en œuvre un projet concerté de restauration, de préservation, de gestion et de mise en valeur du site ainsi que du territoire où s'applique le projet.

Une OGS poursuit trois objectifs :

- ▶ Restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site.
- ▶ Améliorer la qualité de la visite via des dispositifs d'accueil, de stationnement, des circuits, de l'information et des animations.
- ▶ Favoriser le développement socio-économique local.

Lorsque les actions répondant à ces objectifs ont été mises en œuvre, le territoire peut-être labélisé « Grand site de France » par l'État. Ce dernier est attribué pour une durée de 6 ans

et, pour qu'il soit renouvelé, le territoire doit poursuivre ses actions d'amélioration et maintenir un haut niveau de gestion du site.

Dans le cas de l'Estérel, la première étape a donc été le classement du Massif le 3 janvier 1996. En 2010, les élus est-varois ont lancé une réflexion pour le valoriser davantage et proposer des actions s'affranchissant des limites administratives.

En 2015, la Charte forestière de territoire Grand Estérel (CFTGE) est signée par sept communes limitrophes du Massif. Depuis, dépollution du Mont Vinaigre, chantiers bénévoles, travaux de mise en sécurité de la route de Colle Douce, diverses études... nombreuses sont les actions qui ont été réalisées.

La démarche Grand site de France, lancée en 2016, est le prolongement et l'approfondissement de cette valorisation de l'Estérel.



Repères

■ **3 janvier 1996**
Le massif de l'Estérel est un site classé depuis 1996, au titre de la loi de protection des paysages et des sites naturels de 1930.

■ **115 km**
De routes et de sentiers parcourant le massif : trois sentiers de grande randonnée (25 km), de nombreux sentiers de pays (60 km), 3 parcours pour personnes à mobilité réduite (5km) et 25km de routes.

■ **2 150 000 visiteurs**
Par an. Dont 435 000 visiteurs uniques.

■ **23 662 hectares**
Le périmètre d'étude du projet présenté porte sur un espace terrestre de 22 190 ha et un espace marin de 1472 ha. Les communes de Saint-Raphaël, Fréjus, les Adrets-de-l'Estérel, Bagnols-en-Foët, Puget-sur-Argens, Théoule-sur-Mer et Mandelieu sont concernées.

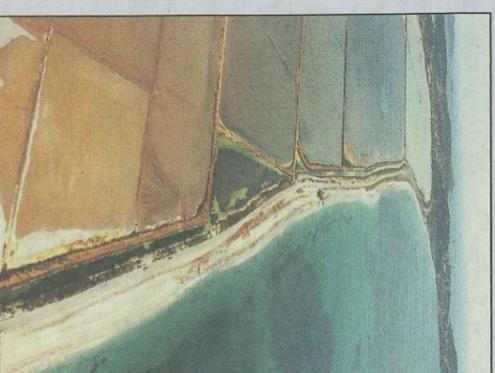
Les autres « Grands sites »

Le Réseau des Grands sites de France rassemble des sites qui ont déjà reçu le label et d'autres qui travaillent pour l'obtenir. Créé, en 2000, ce réseau compte aujourd'hui 46 « Grands Sites membres », lesquels accueillent près de 32 millions de visiteurs chaque année. Parmi les labélisés, on retrouve notamment la baie de Somme, le massif du Cantignou, la Camargue gardoise, les gorges de l'Hérault, le pont du Gard ou encore Puy Mary, le volcan du Cantal. Les sites en projet ont des noms tout aussi évocateurs : la canal

du Midi, la cité de Carcassonne, la dune du Pilat, les falaises d'Étretat et la côte d'Albatre ou encore Rocamadour.

En région Paca, seule la montagne Sainte-Victoire est déjà labélisée, depuis 2004. Mais quatre autres sites

ont déjà un dossier en cours, dont trois dans le Var : Le massif des Ocres, dans le Vaucluse. Les gorges du Verdon, à cheval sur les Alpes-de-Haute-Provence et le Var. La Presqu'île de Giens et les salins d'Hyères et bien sûr le massif de l'Estérel, le petit dernier.



La Presqu'île de Giens et les Salins d'Hyères, un autre site en cours de labélisation.